

Mardi 24 juin 2025

---

*Communiqué de presse*

---

À l'occasion de l'audition de Madame la ministre Agnès Pannier-Runacher, en date du mercredi 17 juin, les députés du Groupe d'études Chasse et Pêche à l'Assemblée nationale ont fait part de leur désapprobation concernant un projet de décret relatif à la chasse au gibier d'eau.

Les députés présents ont exprimé trois exigences claires à l'attention du gouvernement :

- Attendre les recommandations scientifiques européennes, et s'y conformer, avant toute prise de position sur un éventuel moratoire touchant certaines espèces migratrices ;
- Refuser toute surtransposition des exigences communautaires, en veillant à ne pas adopter un cadre réglementaire plus contraignant que ce qui est exigé au niveau communautaire ;
- Écarter les décisions unilatérales et non scientifiquement justifiées, pour privilégier une coordination à l'échelle européenne, cohérente avec la réalité des voies de migration.

Toutes décision précipitée, isolée, sans fondement scientifique solide ni cadre européen partagé, serait non seulement inefficace, mais politiquement contre-productive. Elle alimenterait un ressentiment croissant dans les territoires ruraux, et nourrirait le sentiment que la France est systématiquement encline à complexifier et restreindre l'exercice de la chasse.

---

*Annexe*

---

Alors que le groupe d'experts (TFRB) mandaté par la Commission européenne pour évaluer la durabilité de la chasse de 33 espèces n'a identifié que trois espèces (fuligule milouin, caille des blés et canard siffleur) comme devant faire l'objet d'une gestion adaptative, la France envisage de restreindre ou de suspendre la chasse de neuf espèces, dont certaines non concernées par l'analyse européenne, comme la grive mauvis ou le lagopède alpin.

Ce positionnement du ministère de la Transition écologique n'est pas conforme aux résultats scientifiques disponibles, ni aux décisions prises au niveau européen : aucun autre État membre n'a engagé de telles restrictions à ce stade. La Commission européenne elle-même, après les premières recommandations contestées de novembre 2024, a suspendu toute décision et reconnu la nécessité d'attendre les nouvelles analyses à l'automne 2025.

Il est incompréhensible qu'à chaque évolution réglementaire, la France soit à l'avant-garde des restrictions, alors même que les autres États membres appliquent les textes avec bien plus de mesure. Cette situation installe un sentiment d'injustice croissante et de déclasserment cynégétique dans nos territoires.

Le groupe d'études appelle donc à une remise à plat du calendrier et de la méthode : il n'y a aucune urgence scientifique ni juridique à précipiter la publication d'un décret contesté, déconnecté des dynamiques européennes et qui porterait un coup supplémentaire à une chasse déjà fragilisée. Enfin, le groupe d'études Chasse et Pêche de l'Assemblée nationale appelle solennellement le gouvernement :

- À suspendre le projet de décret en l'état ;
- À engager une véritable concertation fondée sur les données actualisées à l'automne 2025 ;
- À s'engager clairement contre toute surtransposition, afin de préserver une équité minimale au sein de l'Union européenne.

.....

Communiqué de presse cosigné par les membres du groupe d'études Chasse et pêche de l'Assemblée nationale suivants :

Brigitte BARÈGES

Christophe BARTHES

Valérie BAZIN-MALGRAS

Christophe BLANCHET

Anne-Laure BLIN

Sylvie BONNET

Jean-Michel BRARD

Xavier BRETON

Danielle BRULEBOIS

Fabrice BRUN

Jérôme BUISSON

Eddy CASTERMAN

Marc CHAVENT

Caroline COLOMBIER

Pierre CORDIER

Romain DAUBIÉ

Charles DE COURSON

Marc DE FLEURIAN

Sandra DELANNOY

Vincent DESCOEUR

Philippe FAIT

Marc FESNEAU

Nicolas FORISSIER

Stéphanie GALZY

Christian GIRARD

Daniel GRENON

Pascale GOT

Julien GUIBERT

Marine HAMELET

Sébastien HUYGHE

François JOLIVET

Daniel LABARONNE

Hélène LAPORTE

Delphine LINGEMANN

Marie-France LORHO

David MAGNIER

Pascal MARKOWSKY

Jérôme NURY

Christophe PLASSARD

Alexandre PORTIER

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

Julien RANCOULE

Emeric SALMON

Freddy SERTIN

David TAUPIAC

Antoine VILLEDIEU

Jean-Luc WASERMANN